

ERRATUM

Une malencontreuse erreur s'est glissé dans notre article intitulé, " Portail éducatif virtuel de Sedia : Relookage" de l'édition du mercredi 04 février 2009, où le code de l'espace payant que nous avons communiqué ne peut en aucun cas être utilisé par les intéressés puisque l'accès au site " Allôbac " Sedia est payant. Le code qui s'était malencontreusement glissé dans notre article est non seulement "personnel" mais aussi destiné aux professionnels. Mille excuses à Sedia et à nos lecteurs.

Rebouh H.